

Diffusion immédiate
Le 31 juillet 2006

Avis de smog - Élargissement

Le ministère de l'Environnement a étendu l'*avis de smog* pour demain, le 1^{er} août 2006, aux régions suivantes :

Barrie-Orillia-Midland	Kingston-Prince Edward
Belleville-Quinte-Northumberland	Niagara
Ville de Hamilton	Oxford-Brant
Ville de Toronto	Parry Sound-Muskoka-Huntsville
Dufferin-Innisfil	Peterborough-Kawartha Lakes
Dunnville-Caledonia-Haldimand	Simcoe-Delhi-Norfolk
Grey-Bruce	Waterloo-Wellington
Haliburton	York-Durham
Halton-Peel	

L'*avis de smog* reste en vigueur dans les régions suivantes :

Elgin	Sarnia-Lambton
Huron-Perth	Windsor-Essex-Chatham-Kent
London-Middlesex	

L'*avis de smog* concernant l'ensemble des régions indiquées ci-dessus reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Un *avis de smog* est émis quand on s'attend à un épisode de smog le lendemain.

Un temps chaud et ensoleillé accompagné de vents soufflant du sud-ouest apportant de l'air pollué des États-Unis ainsi que l'accumulation locale de polluants dans l'air ont fait monter les niveaux de smog dans le sud-ouest, le centre ainsi que dans certaines régions du nord et de l'est de la province.

Le smog est un brouillard de polluants composé d'ozone au sol, de particules fines et d'autres polluants. En été, plus de la moitié de la pollution à l'origine du smog qui sévit en Ontario provient

des États-Unis. Les sources polluantes au niveau local contribuent largement à la formation des particules fines le reste de l'année.

Le site www.qualitedelairontario.com donne des conseils pour lutter contre le smog et réduire le plus possible ses effets sur les personnes sensibles. Pour en savoir plus sur la qualité de l'air, consulter le site du ministère de l'Environnement à www.ene.gov.on.ca.

- 30 -

Renseignements :
John Steele
Direction des communications
416-314-6666